

Note de Présentation au Webinaire PMA du 11 Juin 2020

Bonjour à toutes et à tous,

A ce jour, la Guinée enregistre 4258 cas confirmés ; 23 décès ; 2942 guéris, sur une population de 12 millions d'habitants.

Etat des lieux et plan de riposte

La République de Guinée à l'instar d'autres pays du monde, fait actuellement face à la maladie à Coronavirus 2019 qui a paralysé la planète entière.

Aujourd'hui, cette pandémie est devenue la priorité des politiques publiques des Gouvernements de toutes les nations du monde. A ce titre, le Gouvernement Guinéen a mis en place un train de mesures orientées en priorité vers la prévention et la riposte pour circonscrire la maladie et freiner sa progression.

Plus qu'une urgence de santé publique, la maladie à COVID-19 pose de réels problèmes de développement. C'est pourquoi le Gouvernement est en train d'élaborer une Stratégie Nationale Post-Pandémie. Cette stratégie et son programme multisectoriel de 3 ans (2020-2022) serviront d'instrument de dialogue et de mobilisation de ressources pour le financement de la riposte, la relance économique ainsi que la résilience et le relèvement post-pandémie. Ce plan de riposte sera soumis à une Conférence des Partenaires de la Guinée et fera partie intégrante du Plan d'Actions 2021-2030 des PMA en cours d'élaboration.

En Guinée, le premier canal de transmission de la pandémie a été le secteur des mines dont le pays est un grand exportateur de bauxite. D'autres secteurs comme l'agriculture, l'énergie, les infrastructures routières, l'économie numérique et l'hôtellerie, subissent les conséquences de la pandémie.

Le deuxième canal de transmission de la pandémie est le système national de santé, qui est mis à rude épreuve et pour lequel d'importantes dépenses budgétaires supplémentaires sont consenties. Un Plan National de Préparation et de Riposte au COVID-19 a été préparé et dont le budget s'élève à 176,7 millions de Dollars US ; ce qui appelle un accroissement inattendu des dépenses publiques et la mobilisation de ressources extérieures supplémentaires, pour couvrir les besoins de financement subséquents.

A moyen terme, le pays pourrait enregistrer des effets néfastes ci-après :

- ✓ des perturbations dans la réalisation des projets de développement ;
- ✓ un ralentissement du rythme de la croissance de l'économie ;
- ✓ une baisse des exportations des biens ;
- ✓ un creusement du déficit du compte courant de la balance des paiements en lien avec la chute des exportations ;
- ✓ une dépréciation de la monnaie nationale ;
- ✓ une baisse des réserves de change.

Pour prévenir et endiguer la pandémie, le Gouvernement a mis en œuvre un plan de riposte économique comprenant trois composantes :

1- Composante Sanitaire

Elle comporte deux (2) volets. Le premier volet consiste à soutenir financièrement le dispositif de surveillance et de prise en charge déployé par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSS). Le coût de ce volet est de 563 milliards GNF.

Le deuxième volet consiste à renforcer les infrastructures du système de santé par : (i) la construction des structures sanitaires de base ; (ii) la construction de structures de santé de référence, avec une enveloppe de 562 milliards GNF.

2- Composante Sociale

Cette composante est structurée en deux volets. Le premier volet est le plan d'urgence de l'Agence Nationale d'Inclusion Sociale (ANIES). D'un coût global de 439 milliards GNF, ce volet comprend quatre (4) paquets d'intervention : (i) l'accompagnement de la population cible pour minimiser les risques de propagation du COVID-19, à travers la sensibilisation et la distribution de kits de protection ; (ii) le renforcement de l'accomplissement des mesures pour l'exécution des travaux HIMO ; (iii) les transferts monétaires pour 240 000 ménages soit environ 1 600 000 personnes ; (iv) la fourniture de services alimentaires aux ménages des zones géographiques les plus touchées.

Le deuxième volet est une batterie de mesures d'aide aux populations comprenant : (i) la prise en charge des factures des abonnés au tarif social de l'eau et de l'électricité ; (ii) le report des échéances de paiements des factures d'eau et d'électricité pour l'ensemble des abonnés ; et (iii) le blocage des loyers sur les bâtiments publics et privés

3- Composante d'appui au Secteur Privé

Cette composante comprend 3 volets. Le premier volet consiste en l'allègement des charges financières et fiscales pesant sur les secteurs les plus touchés par la crise sanitaire.

Le deuxième volet regroupe des mesures d'allègement et d'assouplissement des obligations fiscales pour l'ensemble des entreprises.

Le troisième volet consiste en l'assouplissement des mécanismes de financement de l'économie avec la garantie des prêts bancaires aux PME et la mise en place d'un fonds de soutien au secteur informel.

Du Plan de Stratégie post-pandémie

La Stratégie est le cadre national d'interventions destinées à aider le pays à se relever des dégâts de la pandémie. Cette stratégie servira également comme instrument de dialogue avec les PTF, pour mobiliser les ressources nécessaires à la couverture des besoins de financement du programme anti-COVID-19. Ce plan est un complément au PNDES 2016-2020.

Il sera intégré dans le nouveau Plan National de Développement Economique et Social 2021-2025 et le Plan d'Actions 2021-2030 des PMA.

Les choix stratégiques de ce plan sont : (i) la préservation de la vie d'un grand nombre de citoyens ; (ii) le regain de bien-être des populations ; et (iii) le renforcement des capacités nationales de réponses aux chocs.

Ces enjeux appellent en priorité, à orienter l'action publique d'ici à 2022, dans les quatre directions suivantes : (i) la riposte contre le COVID-19 ; (ii) la relance économique ; (iii) le renforcement du système national de santé ; et (iv) la résilience du pays aux chocs.

La relance économique, combinée au renforcement du système de santé, permettront d'améliorer le bien-être des populations. La résilience sera la solution à la fragilité manifeste de l'État en même temps qu'elle est nécessaire aux autres agents économiques pour être en capacité de faire face aux différentes menaces de l'environnement.

Avant de terminer, je voudrais exprimer la gratitude du Gouvernement à la Communauté Internationale qui a apporté un appui substantiel à la Guinée, pays classé parmi les PMA et les Etats Fragiles dans le plan de prévention et de riposte ainsi que le soutien que celle-ci apportera au plan de riposte contre le Coronavirus (COVID-19) 2020-2022.

Recommandations

- 1- Inclure dans le Plan d'Actions 2021-2030 des PMA un programme des PMA post-Coronavirus pour la période 2021-2023 ;
- 2- Organiser, dès après le Cinquième Sommet de Doha, une Conférence des Partenaires des PMA sur le Plan d'Actions 2021-2030 ;
- 3- Organiser une Réunion Ministérielle des PMA pour l'adoption d'une plateforme commune et d'une feuille de route sur la Coopération Sud-Sud et Triangulaire, au lendemain de la Conférence de Doha pour le renforcement des capacités de résilience post COVID-19 et pour soutenir la mise en œuvre efficace du Plan d'Actions 2021-2030, qui sera adopté à Doha au Qatar.